Desjardins
Caisse populaire Gracefield

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE GRACEFIELD

Procès-verbal de l'AGA 2023, en présentiel, de la Caisse populaire Desjardins Gracefield,
Le 4 avril 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS :	**Serge Caron**	**Président**
	Lucie Kenney	**Vice-présidente**
	Jeannot Bertrand	**Secrétaire**
	Jean-Philippe Caron	**Administrateur**
	Rosemarie Lefebvre-Bastien	**Administratrice**
	Mélanie Lefebvre	**Administratrice**
	Khaled Ouabdesselam	**Directeur général**
	Marianne Fortin	**Adjointe à la direction générale**
	Nathalie Riffou	**Agente soutien aux opérations**

1. **Ouverture de l'assemblée :** L'Assemblée s'est ouverte à 18 :30 h.

1.1 Mot de Bienvenue :
Le Président souhaite la bienvenue, à tous les assistants, au nom du conseil d'administration de la Caisse Populaire Desjardins Gracefield et présente les personnes qui l'assisteront pour cette assemblée :

- Lucie Kenney, vice-présidente du CA, présidente du comité Gouvernance-Éthique et Coopération et présidente d'élection;
- Jeannot Bertrand, secrétaire
- Jean-Philippe Caron, président du comité de mise en candidature
- Rosemarie Lefebvre-Bastien, administratrice et présidente du comité Audit et Déontologie
- Khaled Ouabdesselam, Directeur général;
- Marianne Fortin, ajointe à la direction générale,
- Nathalie Riffou, agente aux opérations.

Il informe les auditeurs que cette formule d'assemblée en présentiel implique qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée. Une votation en différé sera en effet faite pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

1.2 Message du Président du Mouvement Desjardins :
Le Président a ensuite fait place à une capsule vidéo : *Message du Président du Mouvement Desjardins*, Monsieur Guy Cormier.

2. **Fonctionnement et déroulement de l'Assemblée**

2.1 Règles pour participer à L'AGA

Le Président a cédé la parole au secrétaire du CA, Jeannot Bertrand afin qu'il explique les règles de fonctionnement de l'assemblée.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Le président a par la suite recommandé que deux scrutateurs soient nommés pour la votation en directe, soit Marianne Fortin et Nathalie Riffou. [redacted]. La recommandation a été adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour :

Le Président demande au secrétaire du CA, Jeannot Bertrand de lire l'ordre du jour. [redacted]. L'ordre du jour a été adopté.

2.4 Adoption du procès-verbal de L'AGA du 6 avril 2022 :

Le Président rappelle aux assistants que Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Nous sommes ainsi prêts à en faire l'adoption. [redacted]. Le procès-verbal de l'AGA 2022 a été adopté.

3. Retour sur l'année 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration :

Le Président a débuté son résumé en présentant tous les membres du Conseil d'administration :

- Serge Caron, président
- Lucie Kenney, vice-présidente
- Jeannot Bertrand, secrétaire
- Jean-Philippe Caron, administrateur
- Rosemarie Lefebvre-Bastien, administratrice
- Paul Rondeau, administrateur
- Éric Alie, administrateur
- Madeleine Caron, administratrice
- Mélanie Lefebvre, administratrice

Il a résumé par la suite les faits saillants et présente les orientations de la Caisse :

Un leader socioéconomique

Le président a expliqué que nous observons une poussée de l'inflation qui déstabilise beaucoup de gens et que se loger ou se nourrir coûte de plus en plus cher, Desjardins est déterminé à jouer son rôle de leader. Et dans ce contexte, agir comme un leader socioéconomique, c'est d'abord être une force positive, rassurante et inspirante pour nos membres et clients.

Fonds du Grand Mouvement et Fonds d'aide au développement du milieu

Le Fonds du Grand Mouvement est l'une de nos initiatives phare pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250 M$, ce fonds vise à appuyer les collectivités sur les plans économique, sociale et environnemental en soutenant des projets ayant le potentiel de transformer notre société.

Un autre levier sur lequel la caisse s'appuie pour exercer son leadership à l'échelle locale c'est le Fonds d'aide au développement du milieu, le fameux FADM sur lequel vous allez vous prononcer plus tard lors de cette assemblée. En choisissant d'affecter une partie de nos excédents à ce fonds, vous soutenez directement des initiatives qui sont structurantes pour notre milieu.

Une Caisse engagée et solidaire

Avec le contexte incertain dans lequel nous sommes plongés, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils omnicanaux, de nos outils –notamment en ligne –et de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions.

L'éducation financière a toujours été un des éléments centraux de la mission du Mouvement Desjardins. En 2022, Desjardins a investi 11 M$ dans la diffusion de programmes d'éducation financière et coopérative visant notamment à encourager de saines habitudes financières, à promouvoir l'autonomie et à favoriser le bien-être financier. Pour répondre aux préoccupations de nos membres et clients, Desjardins a bonifié ses initiatives en éducation financière par des conférences de son économiste en chef Jimmy Jean. Offertes au grand public, les conférences ont attiré des milliers de participants. Nous sommes convaincus que certains d'entre vous étaient au rendez-vous.

Conscients que chaque hausse de taux augmente le potentiel de membres en situation de vulnérabilité, l'organisation a établi une stratégie d'accompagnement proactive. Pour les membres les plus à risque, soit ceux détenant des prêts à taux variables ou subissant une forte hausse de leur paiement hypothécaire à la suite du renouvellement de leur prêt, une série d'actions préventives ont été mises de l'avant, incluant des communications personnalisées ainsi qu'un contact par leur conseiller. À l'échelle du Mouvement, ce sont plus de 50000 membres particuliers avec une hypothèque dont les paiements ne couvraient plus les intérêts qui ont été contactés par téléphone.

Ici à la caisse, nous avons téléphoné à18 membres pour leur proposer des solutions. Il n'y a pas de solution unique, mais nous regardons avec eux plusieurs options qui s'offrent à eux (hausse des paiements, faire des contributions forfaitaires, modification de la période d'amortissement, etc.).
Sur les plus de 18 membres que nous avons rejoints à la caisse, 67 % d'entre eux ont posé des actions et la majorité ont augmenté leurs paiements afin de couvrir les intérêts.

Des solutions numériques innovantes :

Nos grands travaux technologiques se sont poursuivis en 2022 afin de continuer la modernisation de l'ensemble de nos systèmes, de rehausser notre sécurité et de poursuivre notre transformation numérique. Tout le travail réalisé par notre grande équipe nous a d'ailleurs valu plusieurs distinctions aux OCTAS 2022 du Réseau Action TI. Mais plus important encore, vous appréciez grandement ces innovations.

Assistante virtuelle et réponses vocales interactives

Je pense à l'assistante virtuelle qui aiguille les appels des membres et clients vers les agents en mesure de les aider en fonction de ce qu'ils disent plutôt que par l'utilisation du clavier téléphonique. En combinant l'assistante virtuelle avec des réponses vocales interactives évoluées, nous offrons une pleine autonomie à l'appelant, qui n'a plus à attendre la disponibilité d'un conseiller ou à naviguer à travers les nombreuses options téléphoniques pour effectuer ses transactions. Tous les appels au 1800Caisses sont dorénavant traités par l'assistante virtuelle, avec un degré de précision de plus de 91%. Signe de son succès, l'assistante virtuelle en langage naturel québécois a remporté le prix Coup de cœur du public au Gala des OCTAS 2022.

Il y a aussi notre solution d'authentification par la voix qui s'est démarquée au Gala des OCTAS 2022 en gagnant le prix dans la catégorie Solution numérique. Depuis son déploiement dans les centres de relations clients en 2021, ce sont 1,2million de membres et clients qui ont consenti à ce mode d'authentification sécuritaire. L'empreinte vocale étant aussi unique que celle au bout des doigts, voilà une innovation au service de la protection des membres et clients.

Un accent mis sur la jeunesse

La jeunesse est une priorité chez Desjardins. Notre organisation est persuadée que permettre à nos jeunes de prendre leur place et de se réaliser pleinement apportera des retombées positives et significatives à long terme pour l'ensemble de notre société.

Avec notre programme phare *Tous engagés pour la jeunesse*, nous avons mis de l'avant des milliers d'initiatives au bénéfice des jeunes à l'échelle locale et à celle du Mouvement. Tous ces gestes représentent 80M$ d'investissement en 2022

Au chapitre des nouveautés, mentionnons tout d'abord la refonte de la ristourne jeunesse. Autrefois réservée aux jeunes participants à la Caisse scolaire, la ristourne jeunesse est depuis le 1er janvier 2022 accessible à tous les membres âgés de 5 à 17ans. On parle de 280 000 jeunes québécois et ontariens.

Desjardins a aussi lancé La Fabrique à projets, une plateforme innovante de collecte de fonds pour la réalisation de projets scolaires et parascolaires destinée aux écoles primaires et secondaires du Québec et de l'Ontario.

Nous continuons également d'appuyer des milliers de jeunes Canadiens avec des bourses pour tous les niveaux d'études postsecondaires, peu importe le domaine d'études. Nous sommes plus que jamais convaincus qu'un coup de pouce financier peut jouer un rôle décisif dans la poursuite de leurs études.

Remerciements

Le président a remercié chaleureusement les employées(es), les gestionnaires et les administrateurs (trices) qui se sont surpassés tout au long de l'année, pour soutenir, conseiller et surtout diriger les membres dans l'atteinte de leurs objectifs financiers.

Des remerciements tout à fait spéciaux ont été à Monsieur Khaled Ouabdesselam, directeur général, qui a su gouverner avec inspiration, jugement et discernement notre Caisse. Il a su les soutenir et les aider à se surpasser durant cette période, et pour ceci, BRAVO! Et surtout merci à tout le personnel.

Il a aussi souligner le départ de Madame Madeleine Caron qui a pris la décision de ne pas renouveler son mandat comme administratrice. Le président l'a remercié pour son implication au sein du conseil d'administration de la Caisse et dans la collectivité.

Le président a terminé en remerciant les membres de la Caisse populaire Desjardins Gracefield qui accordent leur confiance et surtout leur support.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques :

Le Président a invité la présidente du comité Audit et Déontologie à présenter le bilan de la surveillance relative à trois (3) règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée. ·
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées1 à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. ·
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Le président a invité l'assistance à visionner une vidéo conçue par Sonoptik pour la présentation du rapport financier (vs année 2021). Par la suite, il a invité le DG à prendre la parole:

- Total Membres : 5 560;
- Volume d'affaires : 271,9 M$ vs 262,3 M$ var. 3,7 %;
- Épargne-placements : 162,8 M$;
- Financement : 109,1 M$

Actif : 164,9 M$ vs 154,6 M$ var. 6,6 %

- Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières : 1,4 M$;
- Placements dans le fond de liquidités sur gestion dépôts à termes : 60,3 M$;
- Prêts aux membres : 91,5 M$;
- Placement dans la Fédération : 6,9 M$;
- Autres actifs : 5 M$;
- Provision pour pertes de crédit : 0,2 M$;

Passif : 142,6 M$ vs 133,3 M$ var. 7 %

- Dépôts des membres : 136,5 M$;
- Emprunts : 1,8 M$;
- Autres passifs : 4,3 M$;

Avoir : 22,26 M$ vs 21,3 M$ var. 4,5 %

- Capital social : 26 K$;
- Excédents à répartir : 7,53 M$;
- Cumul des autres éléments du résultat global : 0 $
- Réserves : 14,71 M$

État des résultats-revenus et dépenses

- Revenus nets d'intérêts : 3,11 M$ (+547 K$);
- Autres revenus : 1,09 M$ (-45 K$);
- Recouvrement de la provision pour pertes de crédit : (13 K$) (+ 25 K$);
- Frais autres que d'intérêts : 1,73 M$ (+163 K$);
- Excédents d'opération : 2,49 M$ vs 2,18 M$ var. 14,4 %.

Calcul

- Revenus liés aux placements dans la Fédération :515 K$;
- Revenus liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés : 20 K$;
- Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents : 1,53 M$;
- Frais relatifs à l'aide au développement du milieu : 16 K$;
- Excédents avant impôts et ristournes aux membres : 1,48 M$;
- Impôts sur les excédents : 40 K$;
- Excédents avant ristournes aux membres : 1,44 M$;
- Ristournes aux membres : 250 K$;
- Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres : 62 K$;
- Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres : 1,25 M$ vs 1,35 M$

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président a invité Lucie Kenney, présidente du comité Gouvernance-Éthique et Coopération à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu. Elle nous a invité tout d'abord à visionner une capsule sur l'Engagement de la Caisse dans le milieu.

Elle explique par la suite que grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, la caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté. Lucie Kenney nous a invité à prendre connaissance de la répartition par secteurs :

- Fonds disponibles au 31 décembre 2021 : 95 K$;
- Affectation au FADM (adopté par les membres lors de la dernière AGA) : 29 K$;
- Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice : (13 K$);
  Solde au 31 décembre 2022 : 111 K$

Dons et commandites (répartition par secteurs) :

- **495 $** : Santé et saines habitudes de vie;
- **4 000 $;** Culture;
- **1 700 $** : Développement économique;
- **5 232 $** : Engagement social et humanitaire;
- **1 170 $** : Développement des affaires

Total : <u>12 597 $</u>

Compilation du sondage VOX-D janvier 2023

- Arts et culture : 3 %;
- Développement économique : 18 %;
- Éducation et jeunesse : 24 %;
- Santé et saines habitudes de vie : 29 %;
- Œuvres humanitaires et services communautaires-Aînés : 24 %;
- Autres : 2 %.

Le fonds du Grand Mouvement

- **140 000 $** remis à 2 organismes de notre région en 2022 :
  - Récupération des plastiques agricoles, MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;
  - Re-Source Intégration

Lucie Kenney a poursuivi en expliquant que la Caisse s'est dotée d'une Politique d'investissement qui a été rendue publique sur le site Internet de la Caisse. Cette Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets. Elle invite l'assistance à consulter la politique d'investissement sur notre site : www.desjardins.com/caisse-gracefield

À travers le Mouvement, la Caisse participe à Finance Solidaire comme Créavenir où des projets d'entreprises ont été appuyés: Micro-crédit, Desjardins entreprise et le Fonds d'entraide Desjardins :

Finance solidaire

CRÉAVENIR** (résultats Mouvement 2022)* ***:

- **9 projets** d'entreprise soutenus;
- **24 emplois** crées ou maintenues;
- **9 250 $** Marge moyenne;
- **159 000 $** Aide financière totale;
- **623 199 $** Valeur totale des projets.

Microcrédit Desjardins aux entreprises *(résultats Mouvement 2022)**:***

- **44 entrepreneur (e)s** accompagné (e)s;
- **569 heures** d'accompagnement;
- **160 emplois** ont été créés ou maintenus;
- **9 167 $** en prêt moyen;
- **82 500 $** prêtés au total;
- **507 975 $** Valeur totale des projets appuyés

Fonds d'Entraide Desjardins

- **141 personnes** ont eu un accompagnement budgétaire personnalisé;
- **28 prêts** ont été accordés;
- **706 $** en prêt moyen;
- **19 770 $** prêtés au total

Parole aux membres

4. **Période de questions:** Le Président a invité les membres à poser leurs questions. Aucune question n'a été posée.

5. **Propositions soumises au vote**

5.1 Présentations de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) qui feront l'objet d'un vote en différé :
Une capsule vidéo a été présentée sur ***La Ristourne***

Présentation des scénarios en vue de la votation pour :

Le Président a apporté des précisions concernant les scénarios : Il précise comment le rapport annuel 2022 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans le scénario pour lesquels les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence sera d'ailleurs disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Il est important de préciser que le scénario qui est recommandé par votre conseil d'administration est le plus avantageux pour vous et totalement conformes aux encadrements applicables.

❖ **Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes) :** Le DG a fait la recommandation suivante sur la répartition :

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres : **1 254 K$**

- Affectation aux réserves plus-value et autres éléments : **6 262 K$**;
- Sommes nettes utilisées en provenance de la réserve du FADM :**13 K$**;
- Ajustement net relatif aux ristournes : **0 $**
  Solde des excédents à répartir :7 529 K$
- Affectation au FADM : **(30) K$**;
- Affectation à la RRE : **(1 149) K$**;
- Affectation à la Réserve générale : **(6 350) K$**;
  Solde à répartir : 0 $

Le Président précise que cette proposition de l'assemblée recommandée par le Conseil d'Administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Il nous reviendra plus tard avec les précisions sur la façon de voter.

❖ **Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au *FADM* et des taux de ristournes :** Le DG nous présente la recommandation de versement pour l'année 2022 :

Proposition de versement pour l'année 2022 : 277 981 $

- Ristournes aux membres : **248 430 $**;
- FADM : **29 551 $**;

Proposition sur la répartition des excédents annuels :

		Taux par 1 000 $ de volume	
		Particulier	Entreprises
• Comptes:	**48 K$**	0,58 $	0,58 $
• Épargne et placement:	**30 K$**		
• Fonds :	**3 K$**		
• Prêts et marges de crédit :	**56 K$**		
• Ristournes assurances :	**49 K$**	**23$/** 1 000 $ Prime	
• Ristourne cartes de crédit :	**14 K$**	0,58 $/1 000 $ d'achats nets	
• Ristournes produits :	**47 K$**	Montant de **50 $**	
• Ristourne services de placement et d'investissement en gestion de patrimoine :	**1 K$**	Montant de **23 $/**1 000 $ d'honoraires et de commissions	
Total des Ristournes aux membres :	**248 K$**		

Le Président précise que cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et les discussions de ce soir.

Le président a demandé si quelqu'un fait la proposition : [redacted] a fait la proposition et [redacted] a secondé.

5.2 Élection des membres du Conseil d'Administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que vice-présidente du conseil d'administration, tel que le prévoit notre règlement, Lucie Kenney a agi en tant que présidente d'élection et Jeannot Bertrand, secrétaire du conseil d'administration, a agi comme secrétaire d'élection assisté des deux scrutatrices.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature : Le Président invite les auditeurs à visionner une capsule vidéo : ***Devenez administrateur***

Le président du comité de mise en candidature nous rappelle la démarche du Profil collectif enrichi. Il nous souligne que la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leur intérêt et s'assurer que la Caisse est bien gérée.

Le CA se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, qu'on appelle le profil collectif enrichi. Chaque année le profil collectif est mis à jour en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés cette année. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

Comme le président du CA l'avait souligné au début de la réunion, Lucie Kenney agira en tant que présidente d'élection. Elle a invité le président du comité de mise en candidatures, Jean-Philippe Caron, à venir présenter son rapport :

Il nous informe que conformément à la loi sur les coopératives de services financiers et le règlement intérieur de la caisse, le processus d'appel de candidatures a été diffusé pour une période de vingt jours à partir du 20 janvier 2023 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements;
- Diffusion sur nos canaux virtuels;
- Publicité dans le journal local.

Pour l'AGA de cette année, la caisse avait trois (3) postes à combler à son conseil d'administration. La durée du mandat des postes est de trois (3) ans.

Le conseil d'administration était plus particulièrement à la recherche des membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 24 novembre 2022, la présidente du comité Gouvernance-Éthique et Coopération, Madame Lucie Kenney, avait convenu avec les membres du conseil d'administration qu'étant donné qu'il n'y a pas de changement avec le profil collectif de l'an dernier, le même profil collectif serait appliqué.

Critères de recherches-Profil collectif :

- Deux femmes et un homme;
- Groupes d'âge : Une personne 18- 34 ans et deux personnes 65 ans et plus;

Compétences recherchées :

- Gestion (financière, entreprise);
- Agriculture.
- Droit;
- Éducation;

Secteurs :

Low, Lac Ste-Marie, Kazabazua, Danford Lake, Cayamant, Blue Sea, Bouchette et Gracefield.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

À l'issus de la période d'appel, la caisse a reçu trois (3) candidatures qui répondaient aux conditions et aux qualités requises par la loi, le règlement intérieur et le code de déontologie de Desjardins. Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande :

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

Serge Caron
Rosemarie Lefebvre-Bastien
Jean Morin

5.2.4 Élection par acclamation

La présidente d'élection nous rappelle que trois (3) postes étaient à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler. Elle a donc déclaré élus, par acclamation, aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

Serge Caron
Rosemarie Lefebvre-Bastien
Jean Morin

Afin de permettre à l'assemblée de mieux connaître les quatre (4) personnes élues par acclamation, la présidente d'élection leur avait demandé de préparer une brève présentation d'un maximum de deux (2) minutes.

Votation en différé

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président du CA a rappelé que dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, les membres seront appelés à voter sur la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

Pour l'exercice du vote en différé, il a rappelé que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter;

- La documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
  - Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
  - Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

- Pour voter :
  - rendez-vous sur AccèsD;

    - Cliquer sur le bouton « Mon vote »;
    - Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes;

  - Les membres pourront aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse;

  - et sur la page d'accueil du desjardins.com.

- Pour être habiletés à voter, ils doivent d'abord être inscrits au service AccèsD.

  - Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.

  - La plateforme de votation nous permet de confirmer que le membre réponds bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

- Nouveauté de cette année : le membre a la possibilité d'utiliser la borne de votation, dès l'ouverture de la période de votation et pour les quatre prochains jours à la Caisse.

  - Cette solution est ouverte à tous! Et a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas AccèsD.

Le président a rappelé que jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.

Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Le président a souligné que bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, il a informé les assistants que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours :

Dès minuit, le 4 avril, la période de votation a été ouverte pour une période de quatre (4) jours, soit jusqu'à, 23 h 59 le 8 avril 2023.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Au nom de ses collègues du conseil d'administration, le président a remercié les assistants de leur présence, de leur implication ainsi que de leur confiance envers le CA et envers toute l'équipe de la Caisse populaire Desjardins Gracefield.

Il a félicité les membres du conseil d'administration nouvellement élus, et a remercié ceux et celles qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée.

Enfin, il a remercié tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir ses membres et clients.

7. Publication des résultats après le période de votation de 4 jours et levée de l'Assemblée :

Votes

Vote pour la répartition des excédents :	**92**
Vote contre la répartition des excédents :	**2**
Répartition des excédents, pour (%) :	**97,87**
Répartition des excédents, contre (%) :	**2,13**

Tranches d'âge en %

Moins de 18 ans :	**0**
18 à 24 ans :	**4,72**
25 à 30 ans :	**13,21**
31 à 39 ans :	**11,32**
40 à 49 ans :	**16,98**
50 à 59 ans :	**19,81**
60 à 71 ans :	**21,7**
72 ans et + :	**12,26**

Levée de l'Assemblée